

Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 9 mai 2011

1. Approbation des comptes rendus des réunions du conseil municipal des 1^{er} et 4 AVRIL 2011

Secrétaires : Dominique BERTIN et Michel BOCHE

- Observations : néant

2. MODIFICATION DU P.L.U.

Suite à la présentation faite au conseil municipal par le cabinet d'Etudes, le maire demande de se prononcer sur l'autorisation ou non de la construction des bâtiments agricole à 1 ou 2 pentes pour l'installation des panneaux photovoltaïques.

Le conseil municipal se prononce pour le principe des panneaux photovoltaïques à l'unanimité.

La question est de savoir maintenant quel type de bâtiments : hauteur ? à vocation agricole uniquement ? Hauteur maximum autorisée pour les toits à 1 pente ?

Après en avoir délibéré, le conseil municipal opte pour les doubles pentes obligatoires mais mono pente possible en dessous de 10 m de haut.

Résultat du vote à main levée : 19 votants

1 voix contre : Emmanuel RAMBAULT

3 abstentions : Mrs RENAUDET - GOYEAU et FAURET

- Eolienne particulière : 12 m sans permis de construire
- garage : double pentes au dessus de 9 m²
- suppression de la surface 1500 m² de SHON minimum par hectare.

Délibération pour la modification simplifiée n° 2

Délibération pour la modification du règlement du PLU qui engage ensuite une enquête publique.

Il est vrai que les modifications apportées ne sont pas aussi précises que pour les modifications simplifiées (modification de zonage). Dans la procédure de modification, il s'agit de modifications liées au règlement.

Après en avoir délibéré et constaté que seules des modifications réglementaires ne peuvent être prises en compte dans cette procédure, le conseil adopte à l'unanimité la modification du P.L.U. telle que présentée par le cabinet Ouest Am.

3. Compte rendu des commissions

a. Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d'Urbanisme – Assainissement

Compte rendu de la commission du 30 avril joint.

- chauffage de l'église : accord de principe mais imputation en section d'investissement.
- nouvel aménagement de la classe : pose de la poutre réalisée. Accord du conseil pour l'ensemble des travaux de changement des ouvertures.
- Salle de gym : compte tenu des estimations, il convient de faire une consultation selon la procédure adaptée.

b. Commission « Enfance Jeunesse »

Compte rendu de la commission du 3 mai joint.

Félicitations au conseil des jeunes et riverains pour la réfection du lavoir de Millepot.

c. Commission « Voirie - Environnement naturel »

Compte rendu de la commission du 23 avril joint.

1) Concernant les subventions pour « terre saine », voir le pays du Bocage pour connaître les possibilités. Le Pays de Gâtine a donné des subventions mais il n'en est peut-être pas de même pour le Pays du Bocage.

Mr RENAUDET rappelle les critères :

- Pour l'obtention d'un papillon :
 - formation des agents
 - réglementation sur le stockage
 - information de la population
 - 15 % des surfaces non traitées
 - Etablir un plan d'entretien
- Pour l'obtention de 2 papillons :
 - formation des agents
 - 50 % des surfaces non traitées
 - Information de la population
- Pour l'obtention de 3 papillons :
 - 90 % des surfaces non traitées
 - Information de la population

1) changement des bornes lumineuses de la salle des fêtes : accord du conseil avec protection pour empêcher les voitures de se stationner sur les pelouses.

2) réalisation du PATA par l'entreprise TEMPEREAU dans le courant de la semaine 24.

Autres sujets :

- Remarque de Mr RAMBAULT : des parents ont fait remarquer le manque de sécurité à la descente du car RDS sur le parking de la salle de gym. Un sens de circulation devrait peut-être être étudié.
- Mr FAURET fait remarquer un problème d'évacuation des eaux pluviales lors des averses orageuses sur la route de Clessé.
- Sécurisation du bourg au niveau du rond point : faire faire une étude sur la faisabilité d'un rond point par un bureau d'études privé.

d. Commission Vie Associative

Compte rendu de la commission du 28 mars joint.

e. Compte rendu de la commission communication

Compte rendu de la commission du 19 avril joint.

Organisation d'une réunion publique le 18 octobre prochain.

f. Informations diverses du maire

- **accessibilité des bâtiments publics** : travail en commun avec Faye l'Abbesse mais également avec le Pays. De cette façon, des subventions régionales pourraient être obtenues.

- **Courrier du député concernant un résultat d'enquête auprès des agriculteurs** : proposition de constitution de groupes de travail pour que les agriculteurs « vivent mieux sur leur territoire ». Ceux qui sont intéressés peuvent se faire inscrire. Mr GROLLEAU est déjà inscrit à un groupe.
- **Dotations de l'Etat** :
 - o **Dotation Nationale de Péréquation** : 3.386 €
 - o **Dotation de Solidarité Rurale** : (prévu 25.000 €) 37.053 € seront perçus
 - o **Subvention FEADER (fonds européen)** : 60.000 € au lieu de 58.000 € pour la garderie
 - o **Subvention CAF** : 2500 € pour le mobilier de la CAF

Une décision modificative au budget devra être votée prochainement.

- Horaires d'ouverture de La Poste : pas de changement de position de la direction, le bureau sera ouvert 15 h par semaine à compter de juillet 2011.
- Courrier pour la médaille de la jeunesse et sports : à transmettre aux présidents d'associations
- Inauguration de l'espace multi accueils le 18 juin à 11 h en présence de la présidente du Conseil Régional Poitou Charentes.
- Informations sur les éoliennes : réunion publique le 31 mai à 18 h 30 à Bressuire.
- Courrier reçu en mairie concernant des problèmes sanitaires liés à un élevage sur Faye l'Abbesse et Chiché (lieudit « Le Deffend ») : le maire a d'ailleurs été interpellé par la presse à ce sujet. Il est vrai que des problèmes existent.
- Réunion à Bressuire avec le CCAS de Bressuire + Chiché + Faye l'abbesse : proposition de convention entre les CCAS pour un fonctionnement groupé au niveau de l'aide sociale.
- Réforme des collectivités territoriales : le conseil municipal devra se prononcer avant fin juillet. Le maire propose une réunion le 4 juillet à 19 h pour en débattre avant de prendre une décision sur la nouvelle carte de notre territoire.
- Conseil du mois de juillet aura lieu le 6 juillet

g. Compte rendu de la réunion du groupe de travail « environnement – déchets »

Compte rendu de la réunion du 2 mai ci-joint.

- C.E.T. d'Amailloux : résultat de l'étude olfactive le 11 mai prochain. Il semblerait que les nuisances soient en diminution.
- Proposition d'une opération « co-voiturage » : créer une rubrique sur le site par exemple.

4. CHOIX DU MAITRE D'OEUVRE POUR LE PINIER 3

Mr le maire et Mrs MARY et RENAUDET ont rencontré les différents cabinets d'études et proposent de choisir le cabinet AREA de Bressuire, moins disant proposant une prestation adaptée à notre projet notamment au niveau du dossier sur la Loi sur l'Eau. Prix 14.040 € HT. Le conseil accepte.

5. CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE 2011

Voir tableau comparatif joint.

Estimation : 75.000 €

Résultat des offres : l'entreprise COLAS, moins disante, pour 57.229 € HT est retenue.

La partie curage de fossé sera sous-traitée avec l'entreprise JOSELON.

Fin des travaux pour le 14 juillet.

6. CONSULTATION DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE LA MAIRIE

Programmation :

Remise du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) : semaine 18

Publication : semaine 19

Remise des plis : le 10 juin

Ouverture des plis le 14 juin.

7. AUTORISATION DE DEFENDRE LES INTERETS DE LA COMMUNE POUR L'AFFAIRE DES 4 BORNES

Suite au courrier du Tribunal Administratif, nous disposons réglementairement de 2 mois pour constituer un mémoire en réponse au courrier adressé par Mr Serge MERCERON.

Mr le maire propose donc de prendre l'attache de l'assurance responsabilité civile de la commune afin de nommer un avocat pour représenter la commune dans cette affaire. Proposition de Maître LACHAUME, Avocat à Poitiers. Le conseil municipal accepte.

Mr MERCERON tient à préciser que ce n'est pas le conseil en tant que tel qui l'a froissé dans cette affaire mais le déroulement de l'enquête publique et n'admet pas que le commissaire enquêteur s'en prenne à lui personnellement et à ses engagements extérieurs.

8. Education Musicale en Milieu Scolaire -

Accord du conseil pour la prise en charge des heures d'intervention d'un professeur de musique dans les 2 écoles de la commune. Coût horaire : 51 € pour l'année scolaire 2011/2012.

9. QUESTIONS DIVERSES

a. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL POUR LES INSUFFISANTS RENAUX

Le conseil donne son accord pour la mise à disposition d'une salle de réunion pour l'association représentant les insuffisants renaux.

b. DEMANDE DE LA SECTION GYM DOUCE DE CHICHE

Prévenir l'école publique pour la salle de sports le jeudi 9 juin. Le vin d'honneur sera pris en charge par la commune (environ 400 personnes).

Vote contre : 1 voix Mr MARY

Abstentions : 2 voix Mrs GOYEAU et MERCERON (parce que concerné)

C. DEMANDE DU STOCK CAR

Accord du conseil pour la prise en charge de 859 € correspondant à la location du groupe électrogène et de sanitaires pour le terrain de Chantegros.

D. DEMANDE DES RESTOS DU CŒUR

Demande de subvention : refusée.